

# Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Janvier 2017 - 1



## Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

### Parole aux aidants



Nous réunissons le 16 janvier, la « matinée plénière des salariés » de l'Udaf, moment à la fois de travail et de convivialité. Peu, à l'extérieur, savent ce que signifie vraiment être travailleur social à l'Udaf, être secrétaire chez nous, être chargée de l'accueil, être chargée de mission. Quand on leur pose la question, il leur faut toujours répondre : « Non, je ne suis pas fonctionnaire. L'Udaf est une association », « Non, je ne suis pas là pour contraindre mais pour accompagner ». Et il faut alors expliquer ce que veut dire « accompagner », « protéger », « défendre les droits des personnes ». Et alors, on comprend toute la charge de travail que cela représente, toutes les compétences que cela exige, toute la disponibilité que cela suppose.

Exercer ce métier, c'est porter les valeurs de l'association. Les valeurs, on pourrait dire qu'elles sont tout simplement républicaines, mais c'est déjà beaucoup : la liberté, elle ne tombe jamais du ciel, elle se défend et se construit ; l'égalité, elle est peut-être décrétée dans le droit mais elle n'existe réellement que si on lutte pour la défendre et pour conquérir de nouveaux droits ; la fraternité, elle s'oublie facilement quand triomphent les égoïsmes. Nous défendons les espaces de solidarité, et la famille est le premier d'entre eux, mais elle n'est pas le seul, car nous défendons aussi les solidarités actives dans les quartiers, par les engagements associatifs. Une démocratie ne vit que lorsque toutes ses forces vives peuvent s'y exprimer, peuvent porter une parole ensemble, non pas contre les institutions mais à l'intérieur même, en pleine liberté. C'est ainsi que nous portons la voix des familles, de toutes les familles. C'est ce que nous appelons « la représentation familiale ».

**Très belle année 2017 à tous !**

Alphonse Pierre  
Président

Le site *Parole aux aidants* a été lancé en décembre 2016 à destination des aidants familiaux du Bas-Rhin et de tous ceux (associations, professionnels) qui leur viennent en appui en proposant des ressources utiles.

Ce site est le fruit d'un engagement de l'Udaf Bas-Rhin, qui coordonne depuis 2013 le *Collectif départemental Inter Associatif d'Aide aux Aidants* (CIAAF67), lequel rassemble 13 associations bas-rhinoises engagées auprès d'aidants de personnes âgées ou en situation de handicap.

L'objectif de *Parole aux aidants* est de soutenir les solidarités familiales, d'aider toutes celles et tous ceux qui accompagnent un proche handicapé ou âgé en perte d'autonomie, en portant à leur connaissance ce que de nombreuses associations, services publics et acteurs de proximité font pour eux.

**L'aidant familial** est celui qui « vient en aide, à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non. Elle peut prendre plusieurs formes »

Un aidant familial est donc simplement un parent, un frère, une soeur, un conjoint, un enfant, une belle-fille (...) qui accompagne un proche ayant un besoin particulier de soutien et d'accompagnement, lié à un handicap ou à une perte d'autonomie. Cet accompagnement peut se faire, que ce proche vive au sein de son propre domicile, au domicile de l'aidant, dans un établissement, ou alternativement, dans plusieurs lieux à la fois.

### Quelles informations trouvez-vous sur ce site ?

Les informations ont été recensées auprès d'aidants, d'associations ainsi qu'auprès de professionnels qui agissent en faveur des aidants familiaux, soit de manière directe, soit de manière indirecte (accueil de jour, accueil temporaire de la personne aidée par exemple).

Toute personne (aidant, bénévole, professionnel, élu...) qui souhaite savoir ce qui se fait en faveur des aidants familiaux sur le département peut s'inscrire pour recevoir le calendrier des actions et des manifestations. Parallèlement, toute personne à l'initiative d'une action, d'une actualité (formation, groupe de parole, séjour de répit, conférence...) peut aussi communiquer sur ce qu'elle fait par l'intermédiaire de ce calendrier, en remplissant le petit formulaire qui y est lié.

**Adresse du site : [www.aidants67.fr](http://www.aidants67.fr)**

## Un réseau départemental, des référents locaux pour l'accompagnement des parents

Les différentes mutations socio-économiques ont bouleversé le modèle familial traditionnel pour laisser place à des configurations familiales contemporaines. Les familles recomposées, élargies, monoparentales, etc., reflètent des bouleversements sociétaux de ces dernières décennies, amènent les pouvoirs publics à considérer davantage la question de la parentalité et à se soucier davantage du bien-être des enfants et des parents. Cette volonté d'accompagner le rôle parental a d'abord été pensée au travers du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) puis du Réseau d'Accompagnement des Parents du Bas-Rhin, mis en place en 2015, dans le cadre réglementaire du Schéma départemental d'accompagnement des parents. L'objectif partagé par les partenaires est de favoriser la coéducation, le développement de solutions d'accueil du jeune enfant, le développement d'actions de soutien à la parentalité, l'amélioration de l'information et la coordination de l'action publique, par des initiatives innovantes.

L'Udaf, dans son rôle de soutien aux parents et d'accompagnement des familles, a été mandatée par le Comité de Coordination des Politiques d'Accompagnement des parents (CCPAP) pour faire vivre le réseau départemental d'accompagnement des parents 67.

Le réseau est conçu comme une plateforme d'apprentissage réciproque où les valeurs de partage, de solidarité et de convivialité résonnent chez chaque individu. Il permet à chacun de recevoir mais aussi de transmettre son savoir-faire, ses compétences et ses connaissances.

Des référents locaux sont progressivement désignés et formés pour permettre, sur leurs territoires d'intervention, aux parents, enfants, bénévoles, salariés, associations ou institutions de coopérer et d'avancer ensemble. Un guide méthodologique a été réalisé, avec l'appui d'étudiants de l'Université de Strasbourg. Il est un outil pour aider le référent local à assurer au mieux son rôle au service du réseau de proximité d'accompagnement des parents.

**Le site du Réseau d'accompagnement des parents :**  
<http://www.reseaudesparents67.fr>



### L'UDAF sur le net

Retrouvez l'UDAF sur son **site internet**, [www.udaf67.fr](http://www.udaf67.fr),

**sur sa page facebook**,

<https://www.facebook.com/udaf67>,

**sur Youtube** (film 70ans d'action familiale, film Les associations familiales du Bas-Rhin et leur Union départementale, film Banques, gardez le contact !, film Le droit des usagers à l'hôpital, film L'Europe et le consommateur alsacien, film URAF Collation à l'école, la fin d'une époque, film URAF Les Relais, points de collecte des vêtements usagés,...)

**sur scoop-it**,

<http://www.scoop.it/t/une-democratie-vivante-avec-les-familles>

**sur le site de l'UNAF**,

<http://www.unaf.fr/spip.php?article1616>

et deux fois par mois, le Panorama de l'actu, veille thématique de l'actualité des familles

Retrouvez en liens les associations familiales membres de l'UDAF et leurs sites internet.



## Du côté de l'Unaf

### L'UNAF partenaire du réseau Parents Solo et Compagnie

Le nombre de familles monoparentales a doublé durant ces vingt dernières années, de 950 000 en 1990 à 1,8 million en 2013, soit plus d'une famille sur cinq (22 %). Qui sont ces familles ? Quelle est leur situation au regard de la pauvreté, de l'emploi ou encore du logement ? Leur portrait social, par Valérie Schneider. On pourra lire l'article en ligne sur le site de l'Observatoire des inégalités : [www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=2240&id\\_rubrique=110](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=2240&id_rubrique=110)



Dans un contexte où les liens familiaux et sociaux ont tendance à se distendre, les familles monoparentales sont particulièrement vulnérables. Lorsqu'ils sont privés de réseau familial proche et que le second parent ne s'implique plus ou peu dans l'éducation des enfants, les parents solos assument seuls l'essentiel des responsabilités familiales. Les enjeux de l'éducation des enfants, la gestion de la vie quotidienne engendrent stress et anxiété qui peuvent les exposer à des risques de santé physique et psychique. A cela s'ajoute un risque aggravé de précarité économique.

Pour autant, ils réussissent à mener de front ce que beaucoup de parents partagent à deux. Deux leviers d'actions principaux sont mis en œuvre : la mobilisation de leurs ressources personnelles et le développement de ressources collectives.

Parents solos et Compagnie est un réseau national qui se propose de reconnaître et de renforcer le pouvoir d'agir, de valoriser les capacités et les compétences, de susciter et de favoriser les démarches d'entraide et d'organisation collective de celles et ceux qui se reconnaissent comme des parents solos.

### **Quelles sont les missions du réseau ?**

Tout d'abord le **soutien à l'action collective**. De nombreux parents solos s'organisent, ou souhaitent le faire, pour mener ensemble des actions collectives. Néanmoins, ils manquent parfois de moyens et de ressources pour le faire. Le réseau « Parents solos et Compagnie » vise à renforcer leur pouvoir d'agir en soutenant et valorisant leurs démarches.

Ensuite l'**identification et la mise en valeur de ressources utiles** aux parents solos. Exercer seul les responsabilités familiales peut parfois générer un sentiment de solitude et un réel épuisement. Pour soulager les parents solos, le réseau Parents solos et Compagnie recense les ressources locales qui s'adressent à eux, leur offrant ainsi du temps de répit, des possibilités de ressourcement ou une attention particulière et facilitant la mise en réseau des acteurs.

Enfin la **sensibilisation aux réalités et aux besoins des familles** monoparentales. Pour changer le regard sur les parents solos, le réseau se propose de contribuer à la connaissance sur les parents solos en sensibilisant les acteurs institutionnels ou associatifs à leurs besoins et en capitalisant à partir des actions menées par les membres du réseau.

Le projet a été expérimenté sur certains territoires. « Le succès a été immédiat, témoigne David Pioli, à l'Unaf. Il a créé une dynamique car il répond à un vrai besoin. Très vite, des parents se sont organisés pour partir ensemble en vacances par exemple. Grâce à cet esprit d'entraide, on sort d'une logique d'aide médico-sociale des familles monoparentales. Chaque usager comprend qu'il a aussi quelque chose à donner. »

**Pour en savoir plus : le site <http://www.parent-solo.fr/> et la page facebook <https://www.facebook.com/Parent.Solo/>**

## **L'UNAF partenaire de Parrains par mille et Tous parrains !**

Ceux que nous appelons des «parrains de proximité» sont des personnes volontaires qui s'attachent à créer des liens durables avec un enfant et sa famille (ou référent légal) pour garantir à cet enfant les mêmes chances de s'épanouir et de se construire dans la société, quand le contexte social, éducatif qui est le sien n'y est pas assez favorable. Il s'agit d'établir, par la bienveillance d'un adulte extérieur au milieu familial, de permettre à l'enfant d'appréhender la société autrement, de s'ouvrir à de nouveaux codes et d'acquérir un regard différent sur son environnement.

Le parrainage de proximité répond notamment aux attentes de familles qui traversent des situations d'isolement familial, social ou culturel. Il s'inscrit dans une logique de prévention et de soutien à la parentalité et permet d'éviter la détérioration de la situation personnelle de l'enfant.

La volonté aujourd'hui des associations de parrainage et de l'UNAF est de répondre aussi aux situations complexes des enfants et adolescents qui ont besoin de protection : les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, les mineurs isolés étrangers, les jeunes majeurs...

Le parrainage de proximité constitue une réponse multiple qui s'adapte aux besoins spécifiques de chacun. Il s'inscrit comme un dispositif d'accompagnement complémentaire à la prise en charge institutionnelle.

Le *Collectif Interassociatif Tous Parrains !* réunit des associations ou groupements d'associations qui agissent en faveur du parrainage de proximité. A ce jour, il est constitué de l'UNAF, UNAPP, Parrains Par Mille, Grands parrains, France Parrainages et le Secours Catholique.

**Le site national de Parrains par mille : <http://www.parrainsparmille.org/>**

**Parrainez un enfant près de chez vous, avec l'association Dessine-moi une passerelle, en lien avec l'UDAF : <http://dmpstrasbourg.canalblog.com>**

# Du côté des Mouvements Familiaux

## Les Associations Familiales Protestantes

participent et soutiennent activement la conférence D6 qui aura lieu à Lille les 7 et 8 avril 2017.

<https://www.youtube.com/watch?v=xwTJ5NGA92g>



## Les Associations Familiales Catholiques

<http://afc-france.org/elections-2017> entrent dans le débat des élections présidentielles.



## L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin

présente son catalogue de formation 2017

Organisme de formation depuis plus de 30 ans, l'AGF propose tout un panel de formations à destination des professionnels travaillant auprès des publics petite enfance - enfance - jeunesse. Les formations sont construites sur une vision pratique des apports prenant en considération l'évolution des métiers et des publics. L'AGF place le stagiaire en tant qu'acteur de sa formation. A partir de techniques pédagogiques et éducatives participatives, le professionnel peut : Enrichir ses connaissances ou en acquérir des nouvelles, Développer ou renforcer des compétences techniques, pédagogiques et éducatives.

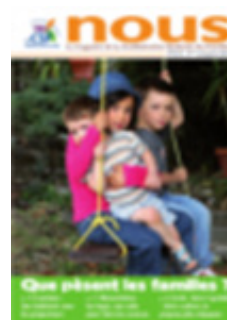


## La Confédération Syndicale des Familles

« Une nouvelle année importante pour la démocratie »

La CSF fait paraître le nouveau numéro de son magazine 'NOUS'. Vous pouvez consulter le sommaire en lien.

<http://www.la-csf.org/spip.php?rubrique310>



## Grand froid sur le Bas-Rhin. Familles Rurales plaide pour la généralisation du chèque énergie

<http://www.famillesrurales.org/pour-la-generalisation-du-cheque-energie,569-572#1126>



## Association des Paralysés de France

Le Collectif pour une France accessible publie son plaidoyer à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017

« Ensemble, rendons la France accessible ».

<http://collectifpourunefranceaccessible.blogs.apf.asso.fr>  
Ce document a pour vocation d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle à la nécessité de rendre la France accessible pour tous. Aussi, ces derniers sont appelés à se prononcer sur 18 engagements portants, par exemple, sur la mise en place d'une délégation interministérielle à l'accessibilité universelle, le développement de campagnes de sensibilisation, ou encore la garantie à tout citoyen d'accéder à une offre d'habitat.

Le collectif a envoyé ce plaidoyer aux candidats déclarés à l'élection présidentielle. Une communication des réponses des candidats est prévue ultérieurement. Pour lire le communiqué complet, <http://www.reflexe-handicap.org/media/01/01/3583338179.pdf>



## Agenda

Retrouvez l'agenda des associations familiales et de leurs partenaires sur le site de l'Udaf Bas-Rhin :

<http://www.udaf67.fr/fr/accueil.html>

## Dossier spécial Pauvreté : «L'Autre campagne» pour la Présidentielle 2017

Le 4 janvier, deux collectifs d'associations luttant contre la pauvreté et le mal-logement présentaient leurs actions en vue de l'élection présidentielle de 2017.

### Qui sont ces deux collectifs ?

Le collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans-abri et mal-logées (<https://collectif-associations-unies.org/34-associations-unies-en-collectif/>) est né après la mobilisation du canal Saint-Martin, en 2006. Il regroupe 34 fédérations, unions, fondations ou associations de lutte contre l'exclusion, parmi lesquelles la Fédération de l'Entraide protestante (FEP), le Centre d'action sociale protestant (CASP) et la Fondation de l'Armée du Salut. En 1984, face à la dégradation de la situation de la pauvreté en France, des associations qui œuvraient contre la pauvreté (Secours Catholique, Armée du Salut, FNARS, Emmaüs, ATD Quart Monde, UNIOPSS...) s'étaient regroupées pour faire des propositions qui ont notamment abouti au RMI et à la Loi Besson sur le logement (<http://reforme.net/journal/12062012-3491/evenement/combat-si-dur-contre-pauvrete>).

Le collectif Alerte (<http://www.alerte-exclusions.fr/>) est né en 1994 à la suite de cette première mobilisation. Aujourd'hui, il regroupe 38 structures aussi diverses que l'Amicale du Nid, la Cimade, la Croix-Rouge, Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)...

Les deux collectifs représentent une cinquantaine d'associations, unions, fondations et fédérations qui regroupent au total 1 500 structures et 150 000 salariés qui interviennent quotidiennement auprès de quatre millions de personnes.

### En quoi consiste cette « Autre campagne » ?

« Nous souhaitons déconstruire les idées fausses sur la pauvreté et montrer ce qui se passe dans la vraie vie, explique François Soulage, président du collectif Alerte. Nous voulons expliquer que le RSA ne permet pas de vivre dignement. Ensuite, nous pourrions défendre une proposition sur l'augmentation du RSA auprès des candidats à la présidentielle. Autre exemple, le non-recours aux droits. Si nous n'expliquons pas que beaucoup de personnes qui ont droit à des aides ne les demandent pas, nous ne pouvons pas défendre un revenu social de base.

» Nous voulons expliquer la différence entre ce qui est dit et ce qui se vit. Nous allons suivre la campagne et relever les contrevérités des candidats, des responsables de partis ou leaders d'opinion. Au lieu que les candidats fassent des propositions en partant du sommet sans connexion au réel, nous voulons qu'ils partent de la réalité vécue par les gens pour faire leurs propositions. Le moyen est d'utiliser les réseaux sociaux pour relayer toutes ces informations. »

### Pourquoi une telle campagne ?

« C'est l'inquiétude et la colère des associations qui ont inspiré cette action, complète Florent Guéguen, un des porte-parole du Collectif des associations unies et directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) qui regroupe près de 870 associations et organismes de lutte contre l'exclusion. Nous vivons le pire hiver du quinquennat de François Hollande. La situation du 115 est vraiment catastrophique : moins d'une personne sur deux qui l'appelle pour être mis à l'abri est prise en charge. »

Pour Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre et autre porte-parole du collectif, « des choses ont été faites comme la Loi ALUR, la loi égalité et citoyenneté, une revalorisation des minima sociaux de 10 % en cinq ans... On ne dit pas que rien n'a été fait. Mais face à l'ampleur du niveau du mal-logement et des inégalités, il fallait en faire beaucoup plus ».

« C'est le maintien d'une politique relativement maltraitante aussi, avec un hébergement bas de gamme, des plans de gestion saisonnier, un manque de solution de sorties, complète Florent Guéguen. On sait que 30 000 à 40 000 places pourraient être libérées dans les centres si les personnes pouvaient accéder à du logement très social. » Ainsi sur les 500 000 logements sociaux annoncés par François Hollande, la construction de seulement 370 000 a été lancée.

« Les associations en ont assez d'être sages, dénonce Christophe Robert de la Fondation Abbé Pierre. En dix ans, on compte un million de pauvres en plus ! En dix ans, on n'a pas été en capacité d'inverser les processus d'exclusion. On est sur une pente extrêmement dangereuse. La tentation est grande de baisser les bras et de trouver des boucs émissaires à cet échec. On n'a pas tout essayé, alors les deux collectifs vont porter des propositions auprès des candidats et le laisseront pas passer des contrevérités. Il en va de notre responsabilité citoyenne collective. »

« Nous en avons assez de ces discours qui affaiblissent les valeurs de solidarité que nous portons, souligne Florent Guéguen. Par exemple, les restrictions d'accès à la santé pour les migrants, le soi-disant assistanat des chômeurs, les attaques contre les emplois aidés... Nous serons comme un comité de vigilance. » Et Christophe Robert d'ajouter : « Ce qui nous a mis en colère, ce n'est pas que des citoyens soient amenés à lire des contrevérités en ligne sur les réseaux sociaux, mais que les politiques les utilisent pour ne pas se sentir concernés par le sujet ».

#### **Sous quelle forme ?**

Un site Internet qui sera mis en ligne dès fin janvier, une mobilisation sur les réseaux sociaux, qui renverront vers des propositions concrètes portées par les associations. « Ce travail indispensable sur les réseaux sociaux ne peut se faire sans des récits d'individus et des propositions concrètes expérimentées », a précisé un responsable d'ATD Quart monde. Il parle notamment du projet Territoire Zéro Chômeurs qui est actuellement en cours d'expérimentation.

**Vendredi 13 Janvier à 17h30**  
**Librairie internationale Kléber à Strasbourg**

### **Quand la Résistance jetait les bases d'une société plus juste**

Devant le désarroi provoqué par les excès de la libéralisation de l'économie et la remise en cause des droits individuels et collectifs qui ont constitué depuis 1945 les fondements de la société française, Espaces Dialogues propose un cycle de rencontres débats dont le premier volet apportera un éclairage historique sur la période refondatrice des années de guerre et de libération avec :

**Claire ANDRIEU**  
professeur des universités à l'IEP Paris,  
spécialiste d'histoire politique et sociale du **XXe**.

<http://espacesdialogues.org/event/rencontre-debat/>